



**MUNICIPALITE**

---

**PREAVIS N° XX / 2017  
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Rue du Nord**

**Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du  
réseau d'égout et aménagement partiel de l'espace public**

*Séance de la commission*

Date	
Lieu	Hôtel de Ville, salle n°...

## LEXIQUE

EC	Eaux claires
EP	Eclairage public
EU	Eaux usées
LEaux	Loi fédérale sur la protection des eaux
LMP-VD	Loi sur les marchés publics
ml	Mètre linéaire
MP	Marchés publics
PGEE	Plan général d'évacuation des eaux
PE	Tuyau en polyéthylène
RLMP-VD	Règlement d'application de la loi sur les marchés publics
SDIS	Service défense incendie et secours
SIGE	Service intercommunal de gestion
TC	Tuyau ciment

**TABLE DES MATIERES**

1. OBJET DU PREAVIS.....	4
2. INTRODUCTION .....	4
3. DESCRIPTIF DU PROJET .....	4
4. REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC.....	6
5. DEVIS GENERAL.....	6
6. PROCEDURE D'AUTORISATION .....	7
7. CALENDRIER.....	7
8. ASPECTS FINANCIERS.....	7
9. CONCLUSIONS.....	8

Vevey, le 24 avril 2017

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

## **1. OBJET DU PREAVIS**

Le présent préavis a pour objet une demande de crédit de CHF 2'070'000.— pour financer les travaux de réalisation du système séparatif d'égout de la rue du Nord et partiellement de l'avenue de Corsier et rue de Fribourg pour une longueur totale de 520 ml et d'une surface d'environ 1600 m<sup>2</sup>. Nous proposons de requalifier l'espace public du tronçon compris entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers sur une surface d'environ 640 m<sup>2</sup> conformément à l'un des axes stratégique du programme de législation.

## **2. INTRODUCTION**

La construction du réseau de chauffage à distance avance selon le programme établi. Le réseau urbain est découpé en 9 lots. Les lots 1 et 2 sont terminés. Les lots 3 et 4 sont en cours d'exécution. Les lots 5 (rue de Fribourg & avenue de Corsier) et 6 (rue du Nord) seront réalisés dès cet automne. Les lots 7 à 9 le seront en 2018 (carte synoptique annexe 1).

Lors des séances de coordination avec l'ensemble des services industriels, chacun a pu faire part de son intérêt à assainir ses conduites dans le périmètre considéré. C'est le cas du Service intercommunal de gestion (SIGE), de la Compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) et la Romande Energie.

C'est aussi notre cas pour la poursuite de l'assainissement du réseau d'égout selon le Plan général d'évacuation des eaux (PGEE). Les actions N°10 et N°19 initialement prévues à un horizon temps de 5 à 10 ans (N°10) et 10 à 20 ans (N°19) seront avancées. Le périmètre d'intervention en est néanmoins réduit se calquant sur le tracé du chauffage à distance (CAD). La vétusté de l'éclairage public nécessite également un assainissement, chapitre 3.

La requalification de l'espace rue entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers propose de donner aux habitants un espace de vie de qualité en favorisant les opportunités de rencontres informelles et spontanées, chapitre 4.

## **3. DESCRIPTIF DU PROJET**

Conformément à la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 et de l'Ordonnance sur la protection des eaux du 28 octobre 1998 (OEaux), il s'agit en premier lieu de poursuivre le programme d'introduction du système séparatif.

Ces travaux sont financés, rappelons-le, par le prélèvement d'une taxe communale destinée à couvrir les frais engendrés par l'entretien, la transformation et l'extension des équipements communaux pour l'évacuation des eaux usées et des eaux claires.

A l'issue de ces travaux le réseau sera à 58% assaini.

### **3.1. Collecteurs d'eaux usées**

Les travaux consistent à réhabiliter par gainage 435 ml de collecteurs communaux type unitaire en tuyau ciment (TC) Ø 50 cm situé à 2,70 m de profondeur. Ces collecteurs seront ensuite utilisés uniquement pour l'eau usée (EU). La technologie dite de gainage est profitable pour autant que le tuyau soit en bon état, ce qui est notre cas. Nous pensons pouvoir généraliser ce type de travaux pour l'ensemble du quartier de Plan-Dessus le moment venu.

Par ailleurs, un nouveau collecteur Ø 30 cm EU sera posé. D'une longueur de 40 ml il reliera la rue de Fribourg à la rue du Nord.

Dans le périmètre considéré les raccordements des parcelles privées seront réalisés. Les propriétaires riverains dont le réseau de canalisations n'est pas encore en système séparatif seront invités à le faire dans un délai raisonnable.

### **3.2. Collecteurs d'eaux claires**

Un nouveau collecteur Ø 50 cm sur environ 190 ml sera posé à la rue du Nord. Il sera raccordé au collecteur de l'avenue Reller, lui-même relié à l'exutoire TC Ø 80 cm existant dans la Veveyse.

Un nouveau collecteur Ø 40 cm EC sera posé. D'une longueur de 40 ml il reliera la rue de Fribourg à la rue du Nord.

### **3.3. SDIS (Service défense incendie et secours)**

Ce service prévoit de remplacer 1 borne hydrante. S'agissant d'un remplacement, les fouilles de génie civil, la fourniture et la pose des pièces sont à la charge de la Ville de Vevey, conformément à la convention.

### **3.4. Services industriels**

En coordination avec l'ensemble des services industriels, des fouilles communes seront réalisées.

Le service intercommunal de gestion (SIGE) prévoit de remplacer sa conduite en fonte de Ø 120 mm, entre la rue des Marronniers et la rue des Tilleuls sur 120 ml, par une nouvelle en PE Ø 160 mm.

La compagnie industrielle et commerciale du gaz (CICG) va tuber sa conduite en acier de Ø 70 mm dans la rue du Nord et remplacer partiellement le segment entre la rue des Tilleuls à l'avenue de Corsier par une nouvelle conduite en PE Ø 125 mm.

La Romande Energie prévoit l'extension de son réseau moyenne tension de 20 kV dans les rues concernées par le séparatif et le CAD.

### **3.5. Eclairage public**

La Direction des espaces publics (DEP) saisira l'occasion des fouilles ouvertes pour procéder au remplacement des alimentations électriques de 10 nouveaux candélabres LED avec abaissement nocturne dynamique et armoires de distribution. L'étude est en cours en ce qui concerne le secteur central de la rue du Nord à requalifier entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers.

#### 4. REQUALIFICATION DE L'ESPACE PUBLIC

Une démarche participative a été initiée en vue de la requalification de l'espace rue.

Un premier atelier a été organisé avec les membres des différentes associations du quartier afin de faire ressortir les perceptions et les attentes liées à l'espace public. Les résultats ont été considérés lors de la conception du réaménagement et ont ainsi favorisé la réalisation d'un projet commun qui réponde aux besoins de la population.

Un 2ème atelier avec les habitants du quartier a été organisé afin de discuter des pistes de solution élaborées par les architectes paysagistes. En effet, 3 propositions de projet ont été soumises aux habitants qui ont pu commenter et transmettre leurs observations.

Finalement, la variante retenue lors de ce deuxième atelier a été adaptée selon les remarques des habitants et a été présentée lors d'une 3ème présentation publique.

La requalification de l'espace public propose de donner un espace de vie de qualité aux habitants en favorisant les opportunités de rencontres informelles et spontanées.

L'intégration d'une large bande plantée qui s'étend jusqu'à la façade Est permet d'égailler et de rythmer la traversée de ce tronçon de rue. La biodiversité retrouve sa place au sein du quartier. En parallèle, une série de bancs longe la façade ouest. Leur disposition permet d'organiser l'espace tout en proposant des configurations variées. Les potagers en bacs invitent à s'initier ou à raviver la passion du jardinage.

Finalement, un espace libre est laissé devant la Maison de quartier Espace Bel-Air afin d'accueillir des événements ponctuels.

#### 5. DEVIS GENERAL

##### 5.1. Marchés publics

En application de la Loi vaudoise sur les marchés publics (LMP-VD) et de son règlement d'application (RMP-VD), il a été procédé à un appel d'offres en procédure ouverte pour le marché de construction. Les adjudications ont été prononcées sous réserve de l'octroi du crédit demandé par le présent préavis.

##### 5.2. Coût des travaux

###### Travaux de génie civil

(y.c. notre part aux fouilles communes)

Collecteurs eaux usées	CHF	500'000.—	
Collecteurs eaux claires	CHF	620'000.—	
Requalification de l'espace public	CHF	275'000.—	
Fouilles et revêtement de chaussées	CHF	200'000.—	
Eclairage public	CHF	65'000.—	
Participation réseau eau potable SIGE + SDIS	CHF	55'000.—	
Divers et imprévus 5%	<u>CHF</u>	<u>85'000.—</u>	
Sous-total 1			CHF 1'800'000.—

###### Honoraires

Architecte paysagiste phase 1 (avant-projet)	CHF	45'000.—
--	-----	----------

Architecte paysagiste phase 2 (projet & exécution)	CHF	50'000.—	
Ingénieur civil phase 1 (avant-projet)	CHF	22'000.—	
Ingénieur civil phase 2 (projet & exécution)	CHF	135'000.—	
Géomètre officiel	CHF	<u>13'000.—</u>	
Sous-total 2			CHF 265'000.—
<u>Frais</u>			
Enquête publique et appel d'offres MP	CHF	3'000.—	
Appel d'offres MP	CHF	<u>2'000.—</u>	
Sous-total 3			<u>CHF 5'000.—</u>
<b>TOTAL GENERAL TTC</b>			<b><u>CHF 2'070'000.—</u></b>

## 6. PROCEDURE D'AUTORISATION

Conformément aux dispositions des Lois fédérale et cantonale les projets de canalisations et requalification de l'espace public ont été mis à l'enquête publique. Les procédures sont en cours.

## 7. CALENDRIER

Les travaux pourront débuter au début du mois d'octobre 2017. La durée des travaux est estimée à 10 mois pour se terminer en été 2018. Une information écrite sera adressée aux riverains. Des panneaux informatifs avec indications des travaux envisagés et des mesures de circulation seront implantés dans un périmètre élargi du chantier. Un communiqué de presse sera diffusé avec relais sur les réseaux sociaux.

Appel d'offres en marchés publics .....	mars.....	2017
Dossier d'exécution .....	avril-mai .....	2016
Préavis au Conseil communal .....	mai .....	2017
Décision d'adjudication.....	juin.....	2017
Décision du Conseil communal .....	juin .....	2017
Permis de construire .....	août.....	2017
Ouverture du chantier .....	septembre....	2017
Fin du chantier .....	juin.....	2018

## 8. ASPECTS FINANCIERS

### 8.1. Plan des investissements

Le plan des investissements 2016-2021 du 28 novembre 2016 prévoit sous chiffre 4201 "introduction du système séparatif des eaux et réfection des collecteurs" un crédit cadre annuel de

CHF 1'500'000.—

auquel il faut ajouter un 2ème crédit cadre annuel sous chiffre 4005 "aménagement et entretien des routes et trottoirs, mesures de modération de trafic" de

CHF 1'200'000.—

Le total annuel pour des projets liant dans la plupart des cas des interventions souterraines (séparatif) et de surface (route) est de

**CHF 2'700'000.—**

L'enveloppe 2017 comprend la part des travaux exécutables pour les projets N° 4215 de la route de St-Légier	CHF 1'000'000.—
N° 4222 rue du Nord	CHF 650'000.—
N°4027 sentier des Pêcheurs	CHF 40'000.—
préavis N° 02/2017 : Sentier de Chemenin	CHF 590'000.—
pour un montant total de	<b>CHF 2'280'000.—</b>

Pour information, les dépenses prévues des objets N° 4223 rue des Communaux, d'un montant de (CHF 250'000.—), et N° 4029 Charmontey-Pra (CHF 300'000.—) sont reportés en 2018.

En 2017 nous estimons que la dépense effective pour la présente demande de crédit sera d'environ CHF 1'000'000.— (contre CHF 650'000.— selon le plan des investissements), portant le total des dépenses pour les canalisations et les routes à **CHF 2'630'000.—** pour cette année.

## 8.2. Financement

Le financement de cet investissement sera assuré par la trésorerie courante.

## 8.3. Charges financières

Dans le but de mieux évaluer la totalité des charges annuelles futures découlant d'un investissement, il y a lieu de tenir compte d'un montant comprenant à la fois l'amortissement et les intérêts.

L'annuité constante, déterminée sur la base d'un intérêt calculatoire de 2,5% et d'une durée d'amortissement de 20 ans, s'élève à titre indicatif, à CHF 132'785.—, dont:

CHF 29'285.—	pour les intérêts
CHF 103'500.—	pour l'amortissement

## 8.4. Amortissement

Nous proposons d'amortir le crédit de CHF 2'070'000.— de la manière suivante :

### Crédit de CHF 1'400'000.— pour l'introduction du système séparatif

Nous proposons d'amortir la dépense de CHF 1'400'000.— en une seule fois par prélèvement sur le Fonds de réserve des collecteurs, compte bilan No 9280.11 qui est alimenté par les recettes représentant l'excédent de la rubrique budgétaire 460 "Egouts" et dont le capital actuellement disponible au 31.12.2016 s'élève à CHF 12'448'160.70.—.

### Crédit de CHF 670'000.— pour les chaussées et trottoirs

Nous proposons d'amortir le crédit total de CHF 670'000.— par un amortissement de CHF 33'500.— pendant 20 ans.

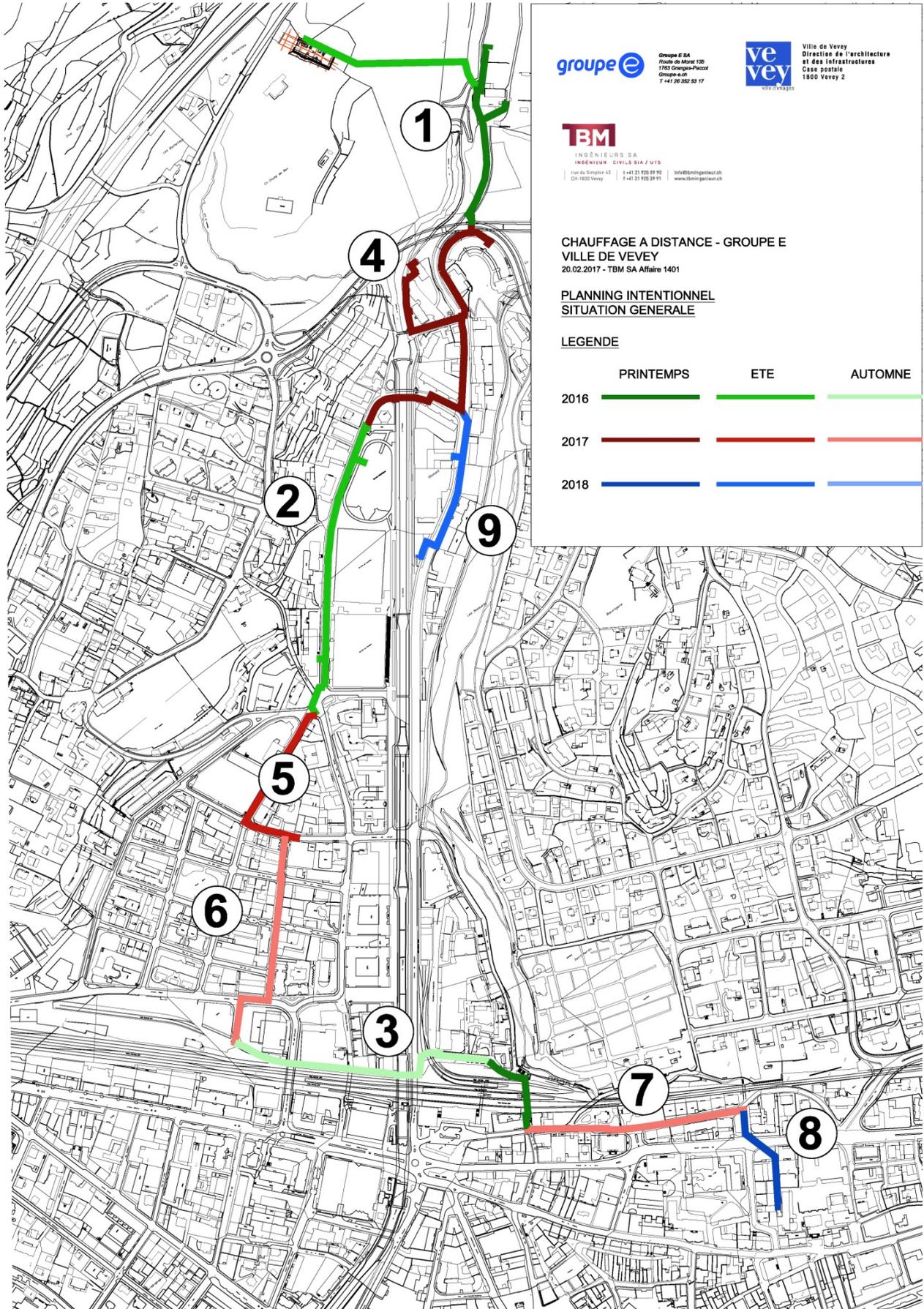
## 9. CONCLUSIONS

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

### LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

**VU** le préavis n° XX /2017, du 24 avril 2017, concernant « Rue du Nord - Demande de crédit d'ouvrage pour la mise en séparatif du réseau d'égout et aménagement partiel de l'espace public » ;

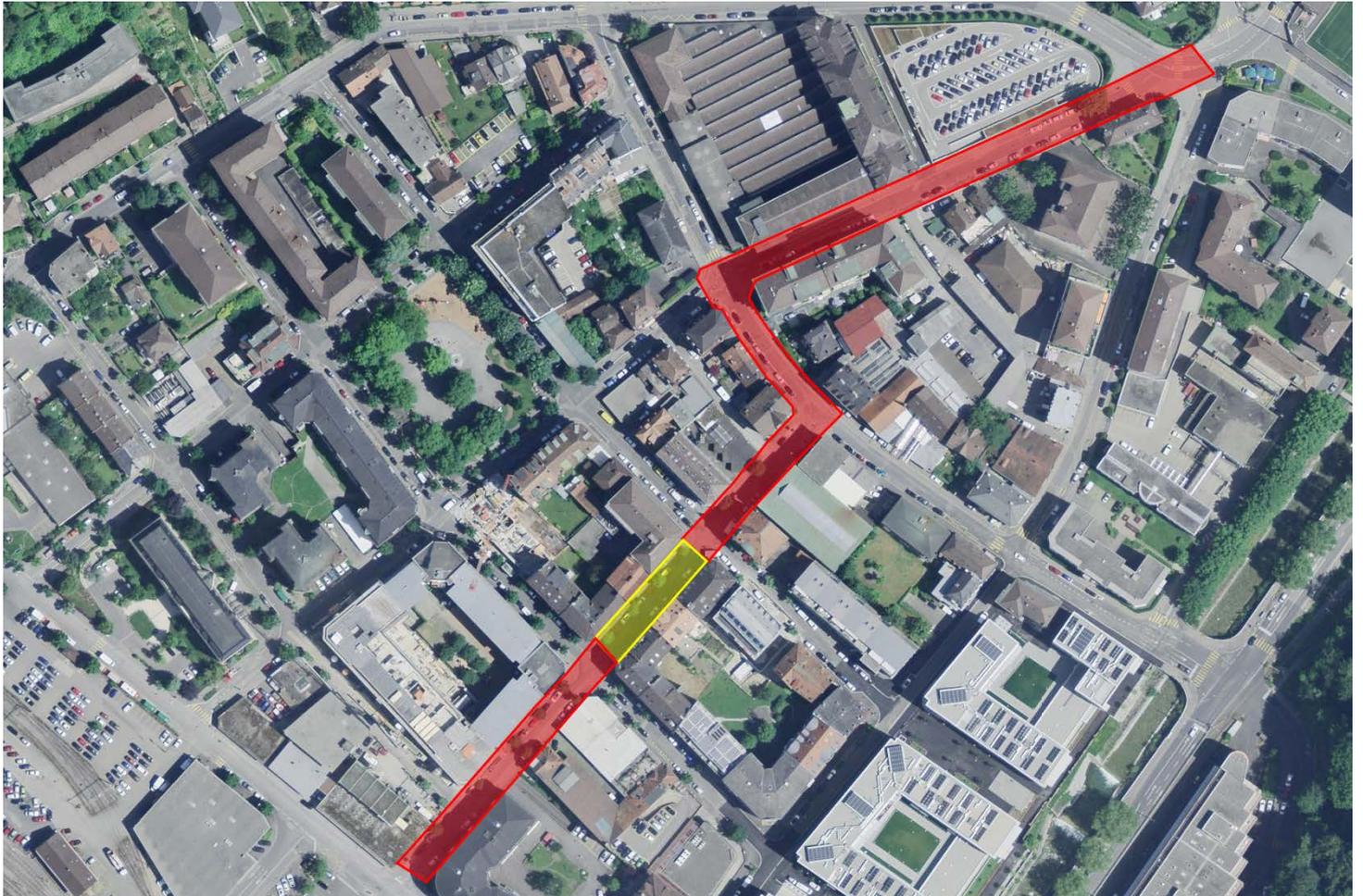




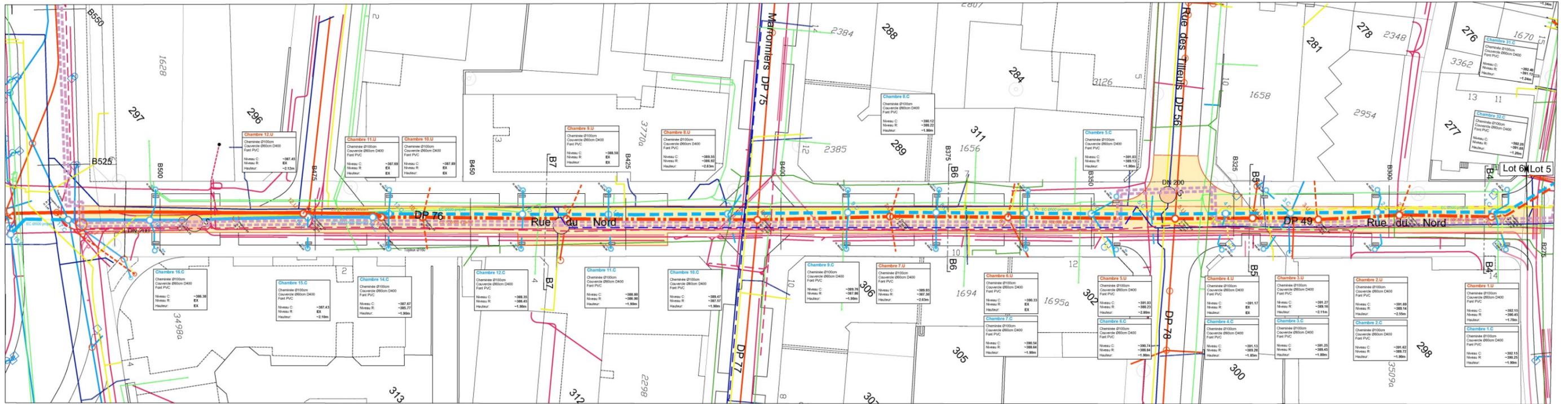
Réfection surfaces chaussée système séparatif 1600 m<sup>2</sup>



Requalification de l'espace public 640 m<sup>2</sup>



SITUATION 1:200



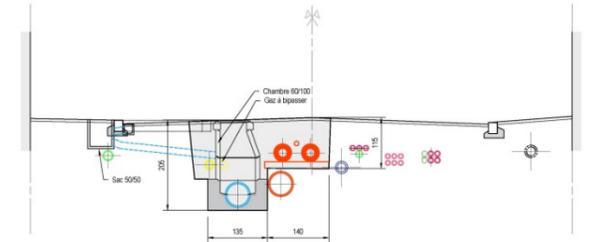
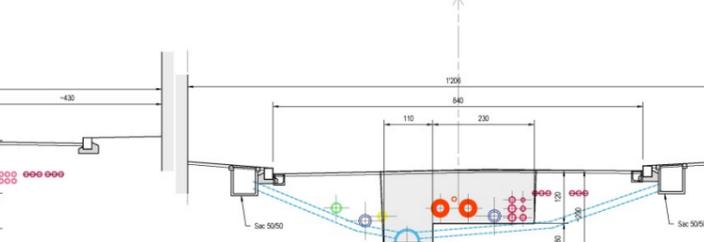
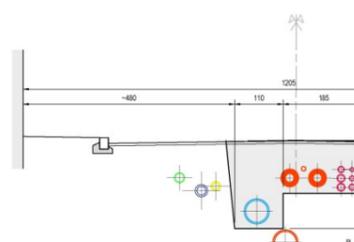
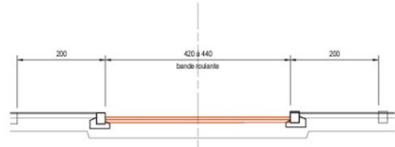
Coupe type  
 Réfection: voir plan annexe  
 1:50

Coupe N°B7  
 1:50

Coupe N°B6  
 1:50

Coupe N°B5  
 1:50

Coupe N°B4  
 1:50

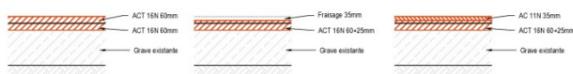


DETAIL TYPE 1  
 1:20

étape 1

étape 2

étape 3



EC Ø200 projeté  
 EUTC Ø200 à garnir  
 CAD 2x Ø1200 (400mm)  
 Projet RE voir plan annexe

EC Ø200 projeté  
 EUTC Ø200 à garnir  
 CAD 2x Ø1200 (400mm)  
 SICE Ø1100 projeté  
 Projet RE voir plan annexe

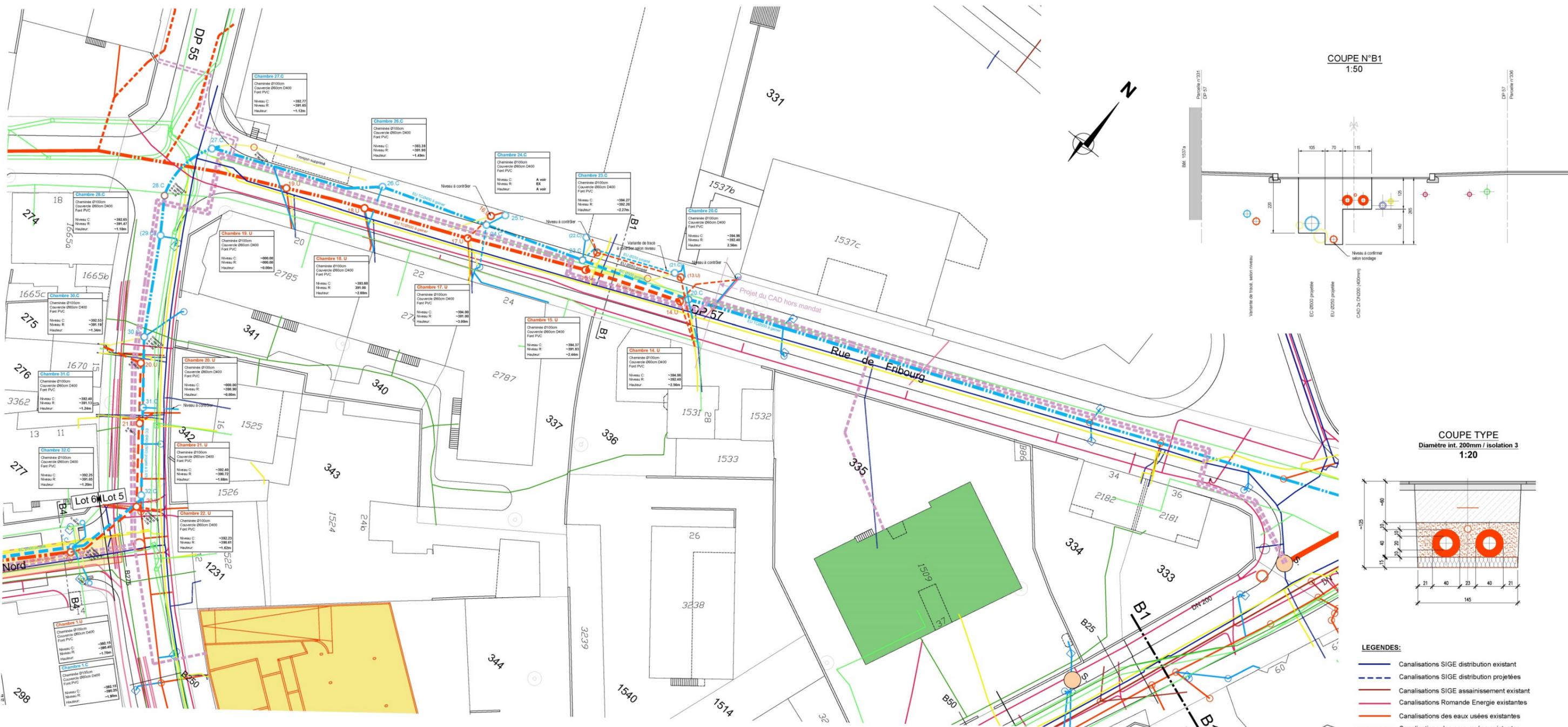
Grè FE 120/110 BP projeté  
 EC Ø200 projeté  
 EUTC Ø200 à garnir  
 CAD 2x Ø1200 (400mm)  
 SICE Ø1100 E.P. à réviser  
 SICE Ø1100 E.P. à réviser  
 Projet RE voir plan annexe

Grè FE 120/110 BP projeté  
 EC Ø200 projeté  
 EUTC Ø200 à garnir  
 CAD 2x Ø1200 (400mm)

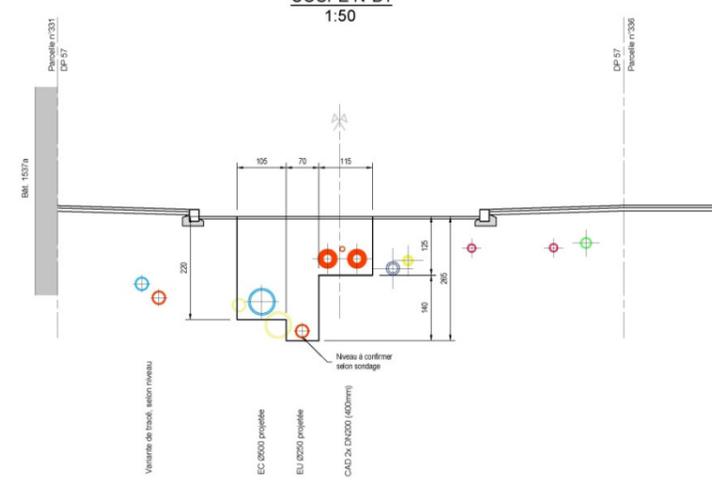
LEGENDES:

- Canalisations SIGE distribution existant
- - - Canalisations SIGE distribution projetées
- Canalisations SIGE assainissement existant
- Canalisations Romande Energie existantes
- Canalisations des eaux usées existantes
- - - Canalisations des eaux usées à réhabiliter
- Canalisations des eaux claire existantes
- - - Canalisations des eaux claire à réhabiliter
- Canalisations supprimées
- Canalisations Swisscom existantes
- Canalisations Holdigaz existantes
- - - Canalisations Holdigaz existantes
- - - Canalisations Cablecom
- Canalisations CAD exécuté
- - - Canalisations CAD projeté
- Réfection routière partielle

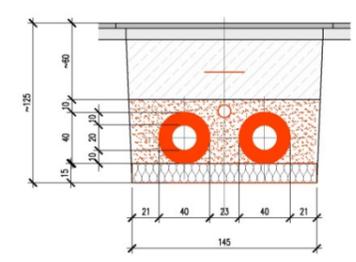




COUPE N°B1  
1:50



COUPE TYPE  
Diamètre int. 200mm / isolation 3  
1:20



- LEGENDES:**
- Canalisations SIGE distribution existant
  - - - Canalisations SIGE distribution projetées
  - Canalisations SIGE assainissement existant
  - - - Canalisations Romande Energie existantes
  - Canalisations des eaux usées existantes
  - - - Canalisations des eaux usées existantes
  - - - Canalisations des eaux usées à réhabiliter
  - Canalisations des eaux claire existantes
  - - - Canalisations des eaux claire existantes
  - - - Canalisations des eaux claire à réhabiliter
  - Canalisations supprimées
  - Canalisations Swisscom existantes
  - - - Canalisations Holdigaz existantes
  - - - Canalisations Holdigaz existantes
  - - - Canalisations Cablecom
  - Canalisations CAD exécuté
  - - - Canalisations CAD projeté



Ville de Vevey  
**Direction de l'architecture,  
des infrastructures et de  
l'énergie**  
Case postale  
1800 Vevey

**Annexe 5**  
Dossier de requalification de l'espace public

## Rue du Nord – Démarche participative

# RUE DU NORD - Démarche participative

Maître d'ouvrage: Ville de Vevey

Architecte paysagiste: Verzone Woods Architectes Sàrl

Des travaux liés au chauffage à distance (CAD) sous la Rue du Nord sont prévus. Ils offriront une opportunité de requalification de la rue sur le tronçon compris entre la Rue des Marronniers et la Rue des Tilleuls.

L'atelier Verzone Woods Architectes (VWA) de Vevey a été mandaté afin de mener une étude visant la création d'un espace public convivial qui favorise les usages riverains, renforce l'identité du lieu et augmente la présence de la nature en ville.

## Démarche participative

Dans ce cadre, un premier atelier a été organisé avec les membres des différentes associations du quartier afin de faire ressortir les perceptions et les attentes liées à l'espace public. Les résultats, présentés sur ce panneau, ont été considérés lors de la conception du projet de réaménagement, et ont ainsi favorisé la réalisation d'un projet commun qui réponde aux besoins de la population.

Un 2<sup>ème</sup> atelier avec les habitants du quartier a été organisé afin de discuter des pistes de solution élaborées par les architectes paysagistes. En effet, 3 propositions de projet ont été soumises aux habitants qui ont pu commenter et transmettre leurs observations.

Finalement, la variante retenue lors de ce deuxième atelier a été adaptée selon les remarques des habitants et a été présentée lors d'une 3<sup>ème</sup> présentation publique.

## CALENDRIER

Décembre 2016

Séance de lancement  
Atelier 1 (12.12.16)

Janvier 2017

Avant-projet  
Atelier 2 (23.01.17)

Février 2017

Présentation publique (16.02.17)

Printemps 2017

Développement du projet

Fin 2017 - Début 2018

Exécution du projet



## Recueil des perceptions



sombre, **étroite**, peu de passage, espace de transit secondaire, **sans identité**, **grise**, ennuyeuse, habitations anciennes et logements peu isolés, **croisements dangereux**, manque d'**affichage extérieur**, manque de **communication**, froide, **peu animée**, circulation difficile, trottoirs trop étroits, peu d'**espace convivial** et manque de **mobilier**

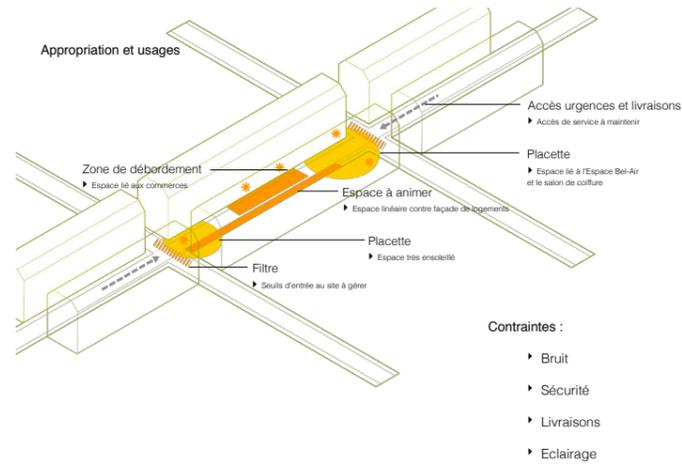


zone de mobilité pour les voitures, **commerces aspirant au calme**, pas de poubelles, quartier calme mais avec **caractère**, maison de quartier très appréciée mais **peu de participation citoyenne**, présence d'arbres, trafic pas trop intense, côté Nord plus animé que côté Sud, beaucoup de **mouvements d'enfants**, dessins d'enfants sur le trottoir



calme, **agréable**, **passante**, empruntée, **intime**, modeste, divers lieux d'arrêt, ouverte sur la **vie associative**, (re)connue, carrefour Nord animé par l'**Espace Bel-Air**, le Cercle italien et le salon de coiffure, **ambiance** de quartier **favorable**, **contact facile** entre voisins, rue réarborisée, **présence d'arbres** apporte une **qualité de vie**

# Formulation des attentes et souhaits des participants concernant les stratégies :



WM Pistes de projet Stratégies des espaces publics

Appropriation et usages  
Encourager les habitants à personnaliser et s'approprier leurs rues : un phénomène mondial



WM Pistes de projet Participation citoyenne

Appropriation et usages



WM Pistes de projet Espaces multifonctionnels

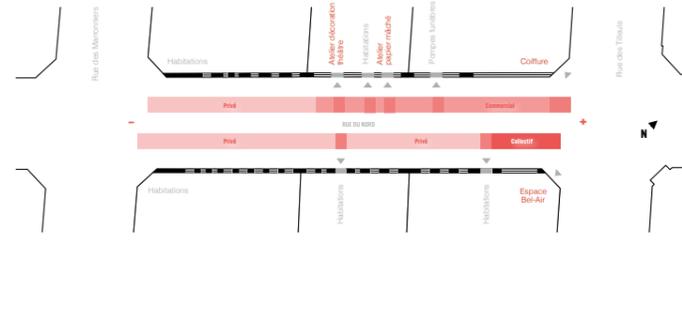
Appropriation et usages



WM Pistes de projet Espaces ludiques et didactiques

## ...d'appropriation et d'usages,

Appropriation et usages  
Rue du Nord - Relation entre le rez des immeubles et l'espace public



WM Analyse - Rue du Nord Intensité des échanges

Appropriation et usages



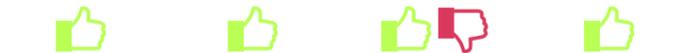
WM Pistes de projet Espaces à cultiver

Aménagement et confort



WM Pistes de projet Pistes de végétalisation

Aménagement et confort



WM Pistes de projet Revêtements de surface

## ...d'aménagement, de confort et de circulation.

Aménagement et confort



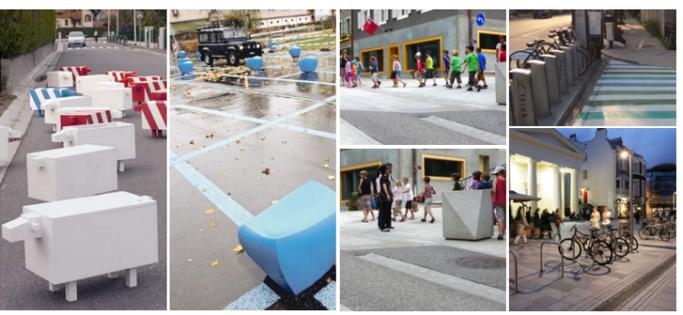
WM Pistes de projet Mobilier urbain

Aménagement et confort



WM Pistes de projet Gestion des eaux de pluie

Aménagement et confort



WM Pistes de projet Seuils d'entrée

Circulation



WM Pistes de projet Maintient d'un espace de circulation

# Rue du Nord - Projet de réaménagement

 Ville de Vevey Carte postale 1800 Vevey 2	
Rue du Nord Projet de requalification de l'espace public	
<b>COUPE ET VISUALISATION</b>	
Enquête publique : du ..... au .....	
Maître d'oeuvre	Auteur du projet
Date : .....	Date : .....
 Verzone Woods Architectes Sarl 11 rue de la Gare - 1200 Vevey	DOSSIER N° 169371 Date : 06.03.2017 Révisé le : ..... Ech: 1/50



Vue de la Rue du Nord depuis la Rue des Marronniers

Les travaux d'installation du réseau de chauffage à distance (CAD) offrent à la ville l'opportunité d'une réflexion sur une partie de la rue du Nord, soit le tronçon compris entre la rue des Tilleuls et la rue des Marronniers. La requalification de l'espace public propose de donner un espace de vie de qualité aux habitants en favorisant les **opportunités de rencontres** informelles et spontanées.

L'intégration d'une large **bande plantée** qui s'étend jusqu'à la façade Est permet d'égailler et de rythmer la traversée de ce tronçon de rue. La **biodiversité** retrouve sa place au sein du quartier. En parallèle, une **série de bancs** longe la façade Ouest. Leur disposition permet d'organiser l'espace tout en proposant des configurations variées. Les **potagers en bacs** invitent à s'initier ou à raviver la passions du jardinage.

Finalement, un espace libre est laissé devant la Maison de quartier Espace Bel-Air afin d'accueillir des **événements** ponctuels.

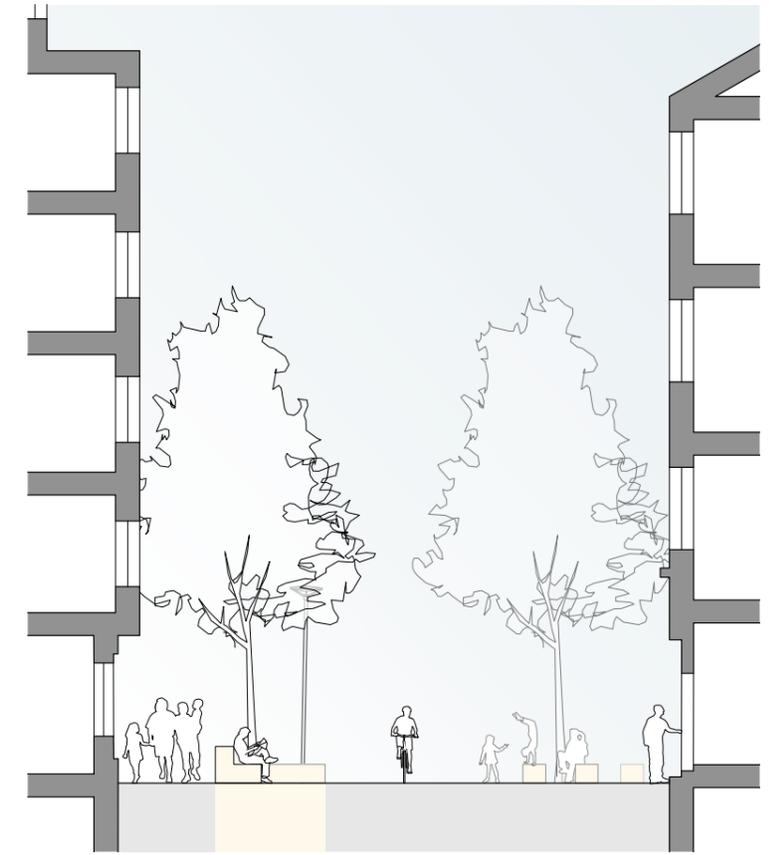


Coupe C

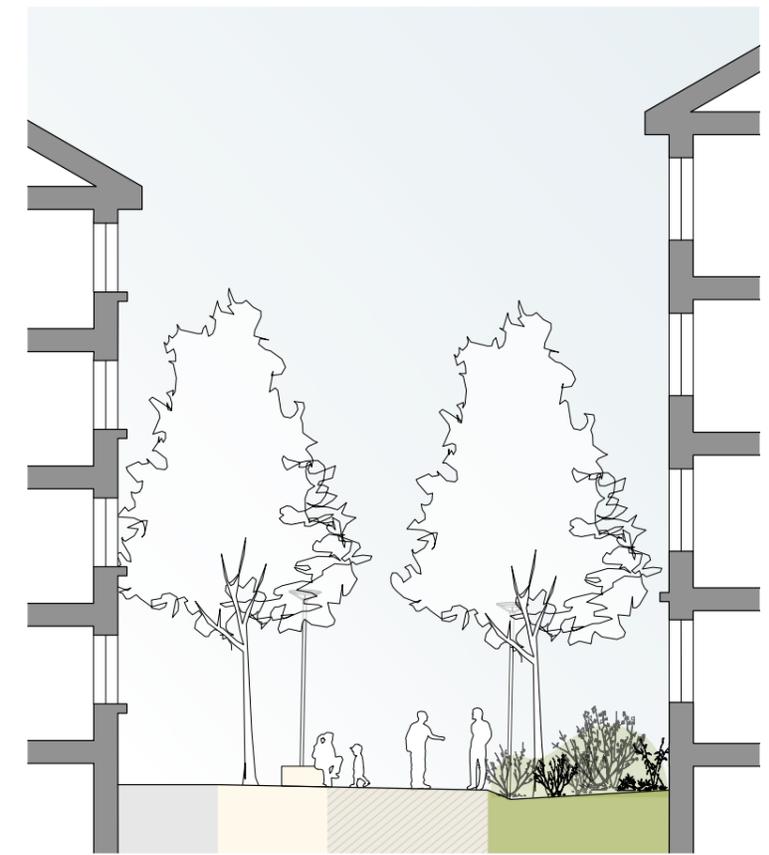
# Rue du Nord - Projet de réaménagement



Plan d'ensemble



Coupe A



Coupe B